

Veillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement

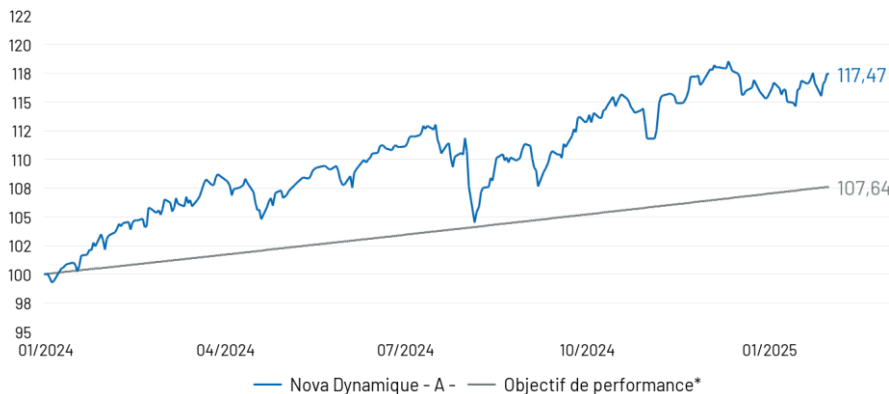
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures



Anthony Lapeyre
Directeur de la
Gestion Diversifiée

Maxime Dumortier
Gérant
Gestion Diversifiée

Évolution de la performance depuis le changement de stratégie



Stratégie d'investissement

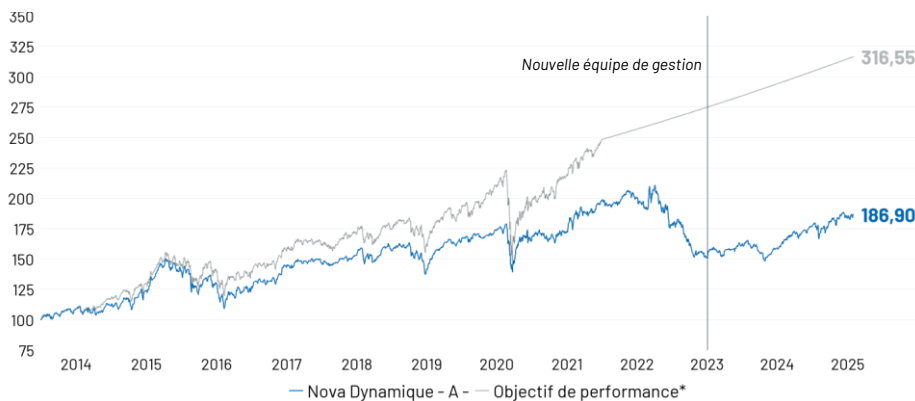
Le fonds **NOVA Dynamique** a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à 7% par an pour la part AC, à 7,6% pour la part FC et à 8% par an pour la part IC sur l'horizon de placement de 5 ans.

Le fonds est investi sur les actions, les obligations et les devises internationales en fonction de la combinaison des trois piliers d'analyse de notre process.

Dans le cadre des contraintes d'investissement définies, les gérants disposent d'une totale flexibilité afin de bâtir une allocation d'actifs basée sur des titres vifs, des ETF, des produits à termes et dans une moindre mesure des OPC.

Le fonds prend en compte des critères ESG et relève de l'article 8 du règlement SFDR.

Évolution de la performance depuis création



Historique objectif de performance

*Depuis le 01/07/2021, objectif de performance supérieure à 7% pour la part A par an nets de frais de gestion fixes, sur la durée de placement recommandée

Du 01/07/2020 au 30/06/2021, MSCI ACWI Net Return € (85%) & Bloomberg Euro Aggregate (15%)

De 06/2013 au 30/06/2022, MSCI ACWI Net Return €

À risque plus faible 1 2 3 4 5 6 7 À risque plus élevé

SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé
Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Caractéristiques

Encours toutes parts : 29 M€

Classification SFDR : Article 8

Conformité : FCP de droit français

Éligible au PEA : Non

Valorisation : Journalière

Indice de référence : Néant

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 7% l'an

Frais de souscription : 3% max. - Non acquis à l'OPCVM

Frais de rachat : Néant

Durée de placement recommandée : Supérieur à 5 ans

Centralisation des ordres : avant 11h00

Performances calendaires

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Part A	+1,8%	+15,4%	+5,7%	-25,0%	+15,9%	-0,3%	+23,4%	-7,9%	+6,9%	+9,3%
Objectif de performance / Indicateur de référence *	+0,6%		+7,0%	+7,0%	+7,0%	+5,1%	+28,9%	-4,9%	+8,9%	+11,1%

Performances cumulées

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part A	+1,8%	+15,0%	-4,8%	+9,2%	+40,9%
Objectif de performance / Indicateur de référence *	+0,6%	+7,0%	+22,5%	+51,1%	+131,5%

Performances annualisées

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part A	+15,0%	-1,6%	+1,8%	+3,5%
Objectif de performance / Indicateur de référence *	+7,0%	+7,0%	+8,6%	+8,7%

Indicateurs de risque

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	1,2	-0,4	0,0	0,3
Volatilité	9,6%	10,7%	12,1%	11,3%
Pire perte	-7,5%	-29,8%	-29,8%	-29,8%



EXPO NETTE ACTIONS : 89,8%
POURCENTAGE D'ETF : 68,4%
DURATION DU FONDS : 0,2 ANNEES

Faits marquants

Notre allocation a été réorientée via des investissements en Europe à partir du 13 janvier, en particulier sur les secteurs bancaires, l'industrie et la santé. Nous avons également pris des positions sur le marché action au Japon, ainsi que sur le Yen. Les actions indiennes ont en revanche été réduites dans l'attente du vote du budget 2025 qui doit intervenir début février. Sur le marché américain, nous conservons un biais domestique avec une relative prudence sur les grosses capitalisations de la tech. Nous maintenons d'ailleurs dans les portefeuilles les couvertures initiées en décembre sur l'indice S&P 500.

Le dollar américain reste également présent mais son poids a été réduit après la séquence très positive de statistiques économiques révélées en janvier.

Côté obligataire, nous favorisons toujours les taux européens via de la dette d'entreprise. En effet, si certains Etats européens sont à la peine, les entreprises bénéficient toujours de bilans robustes et honorent leurs engagements financiers. De plus, la BCE devrait selon nous assouplir encore davantage les conditions économiques dans les prochains mois après la première baisse de taux enregistrée en janvier.

Allocation - Classes d'actifs - exposition nette

89,8%	Actions (delta ajusté)
8,9%	Monétaire
3,6%	Liquidités
3,2%	Obligations

Poche Actions - zones géographiques - exposition nette

37,1%	Actions Etats-Unis
20,3%	Actions européennes
17,7%	Actions internationales
12,8%	Actions émergentes
4,7%	Actions japonaises

Poche Obligations - catégorie - exposition nette

3,2%	Emprunts d'Etats notation < A
0,0%	Emprunts d'Etats notation >= A
0,0%	Obligations haut rendement (HY)
0,0%	Obligations d'entreprises (IG)

Devises - exposition nette

40,3%	USD (\$)
6,6%	JPY (¥)

Poche Actions - allocation sectorielle - exposition nette

24,2%	Technologies de l'information
19,4%	Financières
11,5%	Industrie
9,8%	Consommation discrétionnaire
9,1%	Santé
7,4%	Communication
6,5%	Consommation non cyclique
4,4%	Matériaux
3,1%	Energie
2,3%	Immobilier
2,2%	Services aux collectivités

Principaux risques

- Risque de perte en capital
- Risques liés aux actions
- Risque de change
- Risque de liquidité
- Risques de contrepartie
- Risques liés aux pays émergents

10 premières positions

NOM	CATÉGORIE	POIDS
Invesco S&P 500 ESG	Actions américaines	13,3%
SP-Min Mar25	Actions américaines	13,2%
Palatine Monétaire CT	Monétaire	7,9%
Ishares Msci Europe Momentum	Actions européennes	7,4%
Xtr S&P USD-1C-Acc	Actions américaines	6,6%
BNP Paribas Easy MSCI Emerging	Actions émergentes	6,2%
Lyxor Euro Stoxx 50	Actions européennes	5,8%
BNP Paribas Easy MSCI Japan ES	Actions japonaises	4,7%
THEAM Eq US P I C	Actions américaines	4,5%
Invesco MSCI World ESG Universal	Actions internationales	4,0%

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Vos interlocuteurs



Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement Asset Management

Tél : 06 77 73 55 43

jf.castellani@amplegest.com



Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale

Tél : 06 31 38 88 02

x.coquema@amplegest.com



Cédric Michel

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 01 53 93 23 23

c.michel@amplegest.com



Paul Raouix

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 06 75 98 89 15

p.raouix@amplegest.com

Caractéristiques

PARTS DISPONIBLES	A	I	FC
Code ISIN	FR0011511773	FR0011511799	FR001400SOL9
Code Bloom	IACMDEA FP Equity	IACMDEI FP	IACMDEFC FP
Frais de gestion	2,00%	1,00%	1,40%
Minimum de souscription	Une part	0,01 part	0,0001 part
Date de création	Juin 2013	Décembre 2014	Septembre 2024

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Pire perte : Elle correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann-75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).